

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles  
**SIECCAO**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

Séance du vendredi 2 avril 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	19	22

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Sarcelles  
 Le :  
 Et  
 Publication ou notification du :

L'an 2021, le 2 avril à 16h00, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la Maison du Village à Seugy, sous la présidence de Monsieur KRIEGUER Claude, Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 26/03/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 26/03/2021.

**Présents** : M. KRIEGUER Claude, Président du SIECCAO, M. KUDLA Dominique, M. SABATIER Alain, M. DUPUIS Christophe, M. VINCENT Patrick, M. WHYTE Julien, M. VARON Bernard, M. NIRO Eric, M. RICHARD Philippe, M. FALLOT Frédéric, M. GAY Jean-Paul, M. BOCQUET Jean-Charles, M. GUEDON Eric, M. DAUER Ivan, Mme BOCOBZA Sylvie, M. BOUFFLET Pierre, M. WROBLEWSLI Didier, M. COLLOBER Ernest, M. BELLELI Thierry

**Suppléants** : M. WROBLEWSLI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. COLLOBER Ernest (de M. GAUBOUR Jacques), M. BELLELI Thierry (de M. DUFLOS Jérémy).

**Excusés ayant donné procuration** : M. FONTAINE Pascal à M. VARON Bernard, M. BUISSON Jean-Michel à M. BELLELI Thierry, M. DREVILLE Gérard à M. BOCQUET Jean-Charles

**Excusés** : M. DUPONT Bernard, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. GAUBOUR Jacques, M. SOLER Patrick, M. BOUAFIA M'hamed

**Absents** : M. THERRY Eric, Mme LAURENT Catherine, M. MANSOUX Michel, M. FABRE Jacques, M. RIFFIER Gilles, M. DUFLOS Jérémy, M. BLANCHARD Philippe, M. DELECLUSE Thibault

**Invités** : Mme ISAY-MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud

**A été nommé secrétaire** : M. BOCQUET Jean-Charles

D10-03-2021

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUBSEQUENT N°1 RELATIF AU LOT N°1 DE L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX DIVERS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DU SIECCAO**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1414-1 et suivants ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

**Vu** l'accord-cadre de travaux divers sur le réseau d'eau potable sur le territoire du SIECCAO ;

**Considérant** que sur le fondement du lot n°1 de l'accord-cadre susvisé, le SIECCAO entend conclure un marché subséquent n°1 portant sur des travaux de renouvellement de canalisations et de branchements sur les communes d'Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches, et Viarmes ;

**EXPOSE**

Le SIECCAO a attribué un Accord-cadre mono-attributaire pour des travaux divers sur le réseau d'eau potable sur le territoire du SIECCAO, décomposé en 2 lots :

- Lot 1 : secteur ouest (Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches, Noisy-sur-Oise, Seugy, et Viarmes) ;

Accusé de réception en préfecture  
 095-200092054-20210406-D10-03-2021-DE  
 Date de télétransmission : 06/04/2021  
 Date de réception préfecture : 06/04/2021

- Lot 2 : secteur est (La Chapelle-en-Serval, Saint-Witz, Orry-la-Ville, Mortefontaine, Coye-la-Forêt, Plailly, Pontarmé, Survilliers, Thiers-sur-Thève, Villeron).

Le lot n°1 de cet accord-cadre a été attribué à l'entreprise SFDE TRAVAUX.

Sur le fondement de cet accord-cadre, la société SFDE TRAVAUX a remis une offre portant sur un marché subséquent n°1 portant sur des travaux sur les communes d'Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches, et Viarmes.

Le montant proposé par la société SFDE TRAVAUX pour le marché subséquent n°1 - lot 1 est de 1 762 274,80 € HT.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :**

- **D'ATTRIBUER** le marché subséquent n°1 du lot n°1 de l'accord-cadre à l'entreprise SFDE TRAVAUX pour un montant de 1 762 274,80 € HT ;
- **DE DIRE** que les montants sont prévus au budget primitif 2021 ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les pièces du marché subséquent ainsi que ses avenants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme : le 06/04/2021

Monsieur Claude KRIEGUER, Président du SIECCAO

